

INAUGURATION DU COLLÈGE CLÉMENT JANEQUIN À MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Ce lundi 11 février, Maurice Leroy, président du Conseil général, inaugure le collège Clément Janequin de Montoire-sur-le-Loir avec le Principal de l'établissement, Frédéric Lesniewski.

A l'issue des travaux d'agrandissement, de restructuration et de rénovation qui se sont déroulés entre le printemps 2010 et l'été 2012, le collège Clément Janequin accueille 450 élèves ainsi qu'une section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) et une Unité Pédagogique d'Intégration (UPI). **Le coût de cette opération de restructuration, entièrement financée par le Conseil Général de Loir-et-Cher, s'élève à 11,7 millions d'euros.**

Un collège exemplaire en matière de développement durable

Dans toutes ses actions et pour toutes les réalisations entreprises, le Conseil général s'efforce à s'engager et agir dans le respect du développement durable.

Il en fait la preuve avec ce collège qui est une référence départementale en la matière. En effet, **le bâtiment souscrit à la norme Haute Performance Energétique (HQE) :**

- Isolation thermique des façades par l'extérieur ;
- Vitrage favorisant la pénétration de la lumière ;
- Chauffage par chaudière gaz à condensation ;
- Brise-soleil et protections solaires extérieures aux fenêtres des classes ;
- Panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire des logements.

De plus, ce chantier d'envergure présente des locaux neufs et des locaux entièrement restructurés dans lesquels **le confort acoustique a aussi été pris en compte pour répondre aux normes définies par l'arrêté du 25 avril 2003.**

Certaines performances sont supérieures, comme l'isolation entre les salles d'enseignement. Le pôle restauration, le préau et le hall d'accueil ont fait l'objet d'un traitement acoustique adapté.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les trois phases de travaux

Effectuer les travaux en trois phases a permis d'assurer la continuité de l'enseignement pendant les travaux :

- De mars 2010 à mai 2011 ont eu lieu les travaux de reconstruction du hall, du CDI, des locaux de restauration et des logements de fonction.
- De mai 2011 à février 2012, la deuxième phase concernait plus particulièrement la restructuration des locaux existants (bâtiments A et D). Pendant cette période, le collège a été aménagé dans les parties neuves et dans des bâtiments provisoires.
- De mars 2012 à août 2012 s'est faite la réhabilitation des bâtiments B, C ainsi que les travaux d'aménagement extérieur.

Les nouveaux aménagements

Construits dans la continuité du bâtiment existant, les locaux neufs abritent le hall d'accueil, l'administration, le centre de documentation et d'information et la demi-pension.

Ils se trouvent dans le prolongement du parvis au rez-de-chaussée pour une meilleure accessibilité et une surveillance facilitée.

Deux logements de fonction ont été construits au sud de la parcelle.

Au rez-de-chaussée des locaux restructurés se trouvent l'enseignement SEGPA, les locaux du personnel, l'infirmerie, les locaux des enseignants et le pôle informatique.

L'étage est consacré à l'enseignement général, scientifique, technologique et artistique.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12